



Achat véhicule neuf et en panne à la livraison

Par **fcovco**, le **31/07/2013** à **16:24**

Bonjour

J'ai acheté il y a maintenant 3 semaines un véhicule Can Am Spyder neuf. j'en ai pris livraison le 17 juillet et suis tombé en panne avec au bout de 1 kilomètre, le véhicule est donc parti en réparation dans la foulée.

Depuis je suis sans nouvelle, j'appelle régulièrement le garage qui me dit attendre des pièces de rechange qu'ils n'arrivent pas à avoir.

Suis-je en droit d'annuler l'achat de ce véhicule ou puis-je en demander son remplacement par un autre

Bien à vous
Francois **xxxxxx**